



COMMUNIQUE DE PRESSE

Aiguillon, le 31 août 2023

AIGUILLON : LES FACTEURS LIVRENT LES REPAS AU DOMICILE DES SENIORS

A partir du 4 septembre, des facteurs de la plateforme courrier-colis de Damazan porteront les repas, pour le compte du CCAS de la Ville d'Aiguillon, au domicile de 31 séniors habitant la commune d'Aiguillon.

A Aiguillon, le groupe La Poste et le CCAS ont signé une convention de partenariat consistant en la livraison de repas à la cuisine du domicile des séniors bénéficiaires, du lundi au vendredi, en matinée.

Ces personnes âgées, fragilisées et dépendantes d'Aiguillon, identifiées par le CCAS, bénéficieront du portage de repas par les facteurs de la plateforme de Damazan. 31 Aiguillonais seront concernés par cette prestation. Les livraisons de repas seront effectuées en véhicule réfrigéré.

La Poste propose en effet aux acteurs publics et privés du portage de repas (mairies, maisons de retraite, hôpitaux, restaurants collectifs, ...) d'assurer leurs livraisons de repas au domicile des séniors. Disponible partout en France, ce service de livraison quotidienne des repas est effectué par les facteurs. Une nouvelle preuve de l'expertise logistique de La Poste et de sa capacité à développer des services qui contribuent au bien-vieillir à domicile.

En 2022, La Poste a distribué plus de 3 millions de repas, grâce à des partenariats avec plus de 220 collectivités locales.

La Poste accélère dans la livraison de repas au domicile des séniors

De nombreux acteurs publics et privés confectionnent des repas pour les personnes âgées et ont besoin d'un partenaire de confiance pour en assurer les livraisons quotidiennes. C'est pourquoi La Poste leur propose un service de livraison, au domicile des séniors, effectué par le facteur.

Dans le strict respect de la chaîne du froid, les repas complets sont livrés par le facteur au domicile des séniors, jusqu'à 6 jours sur 7, en véhicule réfrigéré ou dans des boîtes isothermes. Les facteurs concernés sont spécialement formés à la relation avec les personnes âgées et à l'hygiène et la sécurité alimentaire.

Un service quotidien de livraison des repas, par une personne connue et de confiance, le facteur, permet aux séniors de continuer à vivre chez eux, de manger des repas adaptés, sans avoir à faire les courses ni la cuisine. C'est également un moyen de renforcer le lien social, grâce à un moment convivial d'échange humain, et de contribuer à rompre l'isolement.

Avec le vieillissement de la population, le marché des séniors va croître fortement (+21 % en 10 ans, source INSEE) et les besoins de services à domicile augmentent en conséquence. Le nombre de personnes âgées bénéficiant de repas à domicile devrait atteindre 500 000 en 2024 (source TNS et CSA).

La livraison de repas au domicile des personnes âgées vient enrichir le bouquet de services à la personne proposé par La Poste et les facteurs, comme le portage de courses ou de médicaments par exemple. La Poste a pour ambition de devenir la première entreprise de proximité humaine et s'engage à simplifier la vie de ses clients.

En France, 15 millions de personnes ont plus de 65 ans : cela représentait 1/5^e de la population en 2005 et représentera 1/3 en 2050. En 2030, La France comptera un million de nonagénaires. Le maintien à domicile des séniors ou des personnes fragiles est un enjeu de société important. Dans le cadre de sa mission de service public, La Poste s'est toujours engagée à accompagner les grands enjeux de société, pour proposer des services adaptés. Elle l'est encore aujourd'hui dans son approche des services de proximité à destination des séniors.

A propos de la Ville d'Aiguillon et du CCAS

Le CCAS de la commune d'Aiguillon est heureux de pouvoir signer une convention de partenariat avec le groupe la poste concernant le service de portage de repas à domicile. En effet, depuis plusieurs années, le CCAS de la commune d'Aiguillon, réalise le portage en porte-à-porte de repas au domicile des personnes âgées. Malheureusement, le nombre de bénéficiaires augmentant chaque année, et le CCAS, étant composé que d'une petite équipe, la commune ne pouvait plus assurer dans de bonnes conditions de service de livraison de portage des repas auprès des seniors. La population connaît bien le groupe la poste et plus particulièrement ses facteurs qui réalisent déjà au quotidien un service de proximité avec la distribution du courrier, la livraison de médicaments... ce gage de confiance est très important.

Le développement des services de proximité de qualité est primordial pour notre collectivité et c'est dans ce sens que nous signons aujourd'hui cette convention innovante. Le CCAS restera bien entendu, disponible pour réaliser les inscriptions et être en lien avec les plus fragiles.

CONTACT PRESSE

Aurélien Capdeville

Responsable Relations médias - Le Groupe La Poste

Mob : +33 (0)7 61 44 61 15

aurelien.capdeville@laposte.fr



[@LPNews NA](https://twitter.com/LPNews_NA)

Lysandre Dussourd

Chargée de la communication et de l'événementiel - Ville d'Aiguillon

Tél : +33 (0)5 53 79 82 04

communication@ville-aiguillon.fr

Flora Boulbès

Agent social du CCAS - Ville d'Aiguillon

Tél : +33 (0)5 53 79 82 07

ccas@ville-aiguillon.fr